

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
relatif à la composition de la Commission interréseaux des
titres de capacité créée par le décret du 11 avril 2014
réglementant les titres et les fonctions dans
l'enseignement fondamental et secondaire organisé et
subventionné par la Communauté française**

A.Gt 19-11-2014

M.B. 23-12-2014

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et les fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française, notamment l'article 43 ;

Sur la proposition de la Vice-Présidente et Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Outre les membres désignés par les articles 41 et 42, § 1^{er}, 1^o, 2^o, 3^o et 4^o, du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et les fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française, la Commission interréseaux des titres de capacité est composée des membres suivants :

Enseignement libre subventionné

Bénédicte BEAUDUIN
Eric DAUBIE
Nelly MINGELS
Danny BILLE
Stéphanie LEMAIRE
Stéphane VANOIRBECK
Céline GRILLET
Catherine FRERE
Michel BETTENS (Enseignement libre non confessionnel)
Valérie LEONET (Enseignement libre non confessionnel)

Enseignement organisé par la Communauté française

Jacqueline ANCIAUX
Caroline MARECHAL
Catherine GUISSSET
Sabine HAOT
Guy PATRIS
Jean-Luc DUVIVIER
Olivier VANWASSENHOVE
Didier LETURCQ



Enseignement officiel subventionné

Pol SOUDAN
Patrick RASSART
Philippe MALFAIT
Alain SIMON
Marie DI CARE LAVALLE
Axelle BRUYNINCKX
Isabelle BLOCRY
Rosanna DELUSSU

Organisations syndicales représentatives

Appel – SLFP

Antonia VARISANO
Marc MANSIS
Jacques MORISOT
Bénédicte WENIN
Masanka TSHIMANGA
Marie CELENTIN
Ariane GILLET
Isabelle WARGNIES

CSC

Laurence MAHIEUX
Arlette RORIVE
Marc SOBLET
Eugène ERNST
Philippe DOLHEN
Olivier PIESENS
Anne-Françoise VANGANSBERGT
Annie COLARTE

CGSP – SEL

Pascal CHARDOME
Christiane CORNET
Philippe JONAS
Valérie DENAYER
Olivier BOUILLON
Michèle HONORE
Fabrice ALTES
Françoise GRULOOS
Service général de l'inspection
Marc GUILLAUME
Guy LORQUET
Pierre FENAILLE
Joseph LEONARD

Article 2. - La vice-présidence de la Commission est assurée, pour une période de deux ans à dater de la prise du présent arrêté, par Madame Lisa SALOMONOWICZ, Directrice générale des personnels de l'enseignement subventionné par la Communauté française.



Article 3. - La Ministre de l'Education est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur au jour de sa signature.

Bruxelles, le 19 novembre 2014.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

La Vice-Présidente et Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance,

Mme J. MILQUET

La Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale, de la Jeunesse, des
Droits des Femmes et de l'Egalité des Chances,

Mme I. SIMONIS